

CHARTRES
DE BRETAGNE

**PÔLE
SUD**

Pôle Action culturelle
Centre culturel Pôle Sud

A l'intention du Conseil municipal

Objet : Projet de Résidence mission (2026 et 2027)

Présentation du dispositif de résidence mission

Dans le but de permettre à tous les Breilliens d'accéder à l'art et la culture, le Département d'Ille et Vilaine soutient les projets de résidence de création, de diffusion et d'action culturelle proposés par des compagnies et des artistes professionnels. Portée conjointement par des acteurs du territoire, une résidence mission est un projet mené à des fins d'éducation artistique et culturelle à destination d'un public précis.

Le soutien financier est versé par le CD 35 à une compagnie ou à des artistes qui développent un projet incluant une part de création, un programme de diffusion et des actions culturelles en direction de nouveaux publics. Ce projet doit s'ancre sur un territoire donné pour une période supérieure à 3 mois, et présenter un intérêt départemental.

Ce projet doit répondre aux critères suivants :

- Implication financière de la collectivité de référence (commune ou intercommunalité).
- Rayonnement du projet au-delà des frontières communales.
- Place faite à la jeune création et aux écritures contemporaines.
- Participation du projet à la diversité culturelle sur un territoire.
- Expérimentation de nouvelles relations entre art et population.
- Notion d'installation dans la durée et la permanence des artistes sur le territoire.
- Prise en compte des publics les plus éloignés.
- Actions concertées avec le Département en matière de communication.

La résidence mission de la compagnie Le Commun des mortels

La ville de Chartres-de-Bretagne, la ville de Montfort et Montfort Communauté souhaiteraient s'allier pour la mise en œuvre d'une résidence mission sur leurs territoires avec la compagnie Le Commun des mortels en 2026 et 2027.

Implantée depuis 2021 à Montfort-sur-Meu, la compagnie Le Commun des Mortels, dirigée par Valéry Forestier, fait le choix d'un travail de proximité, d'un théâtre populaire. La compagnie monte ses spectacles en diptyques : une petite forme autonome tout-terrain couplée avec un spectacle plus sédentaire. En 2024, elle met en scène « La Demande en mariage » de Tchekov, qui sera suivie d'une adaptation au plateau de la pièce « Le Révizor » de Gogol. Son travail questionne nos humanités, en fabriquant des spectacles habités par nos monstres les plus intimes, mais malgré tout porteurs de leurs possibles beautés. A travers des mises en scène de pièces classiques, ses spectacles ont pour vocation de créer un appel auprès du public qui s'ignore, de chercher nos semblables pour faire exister d'autres possibles.

La compagnie est associée au Pôle Sud pour les saisons 2024-2025 et 2025-2026. Dans ce cadre, de nombreuses actions ont été menées depuis 2024, permettant aux artistes de tisser un lien avec le territoire chartrain : le Pôle Sud a accompagné la compagnie dans la création du spectacle « La Demande en mariage » d'Anton Tchekhov, via un soutien financier et des temps de résidence qui ont permis d'ouvrir les répétitions à différents publics (élèves des Ateliers théâtre ados, association de théâtre amateur Boréal's, classe du collège De Fontenay et tout public), ainsi que des temps de rencontres et de présentations du travail à destination du tout public et de groupes constitués. A l'occasion de la diffusion du spectacle « La Demande en mariage », des classes de collège et de lycée ont découvert le travail de la compagnie, dont trois classes du Collège De Fontenay de Chartres-de-Bretagne. La médiathèque du Pôle Sud a par ailleurs souhaité axer une partie de sa programmation sur la lecture à voix haute. Dans ce cadre, la compagnie Le Commun des Mortels a proposé un atelier à destination du tout public autour de cette pratique, ainsi qu'une soirée « Apéro-Lecture » à laquelle les participants de l'atelier ont pris part.

Le travail qui a été mené au cours de la saison 2024-2025 sera poursuivi en 2025-2026, avec l'accompagnement d'une nouvelle création, la diffusion d'un spectacle du répertoire de la compagnie ainsi que de nouveaux temps de rencontres et échanges avec les chartrains.

En parallèle, le territoire de Montfort Communauté souhaite poursuivre le travail mené avec la Compagnie Le Commun des mortels depuis plusieurs années (à travers une première résidence mission notamment).

Cet intérêt commun pour le travail de la compagnie, l'adéquation de ce travail avec les objectifs fixés par le Département dans le cadre du dispositif, ainsi que la volonté des 2 communes et communauté de communes de coopérer autour de collaborations déjà existantes et fructueuses avec la compagnie, ont poussé les deux territoires à travailler ensemble sur un projet de résidence mission de cette dernière.

Cette résidence mission inclurait, sur les années 2026 et 2027 :

- Une part de création :
 - Accueil en résidence au centre culturel Pôle Sud et dans la commune de Montfort-sur-Meu (à confirmer) pour la création du spectacle « Le Révizor » ;
 - Coproduction par le centre culturel Pôle Sud – Ville de Chartres de Bretagne de la création « Le Révizor ».

- Un programme de diffusion (encore à confirmer) :
 - En 2026, diffusion du spectacle du répertoire de la compagnie, « Ubu roi », pour 2 séances au Pôle Sud (une scolaire et une tout-public).
 - EN 2027, diffusion de la nouvelle création « Le Révizor » au Pôle Sud et à Montfort sur Meu.
- Des actions culturelles en direction de nouveaux publics :
 - Au centre culturel Pôle Sud (Chartres-de-Bretagne) : ouverture des répétitions au tout public et à des groupes constitués pendant les temps de résidence, organisation d'un « Déjeuner sur scène » pendant la résidence (temps de présentation d'une étape de travail au public et notamment auprès de résidents d'EHPAD, de structures de personnes poly-handicapées, d'IME...), ateliers de pratique artistique et création d'une forme avec une classe de 3e du collège De Fontenay autour d'un texte à déterminer, stage de théâtre avec l'association de théâtre amateur Boréale's autour des pratiques du théâtre d'improvisation et du théâtre « classique », atelier de lecture à voix haute accessibles à toutes et tous à la médiathèque...
 - Avec Montfort-Communauté : à préciser
 - A Montfort-sur-Meu : à préciser

D'autres actions seront imaginées et construites d'ici le dépôt de dossier au Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, et notamment des actions qui permettront de faire des ponts entre les 2 territoires : rencontre de compagnies amateur des 2 territoires, actions culturelles organisées en commun pour des publics des deux territoires, venue d'un groupe de spectateurs d'un territoire à l'un des temps publics proposés par l'autre, etc.

La demande de subvention est à adresser par la compagnie Le Commun des mortels avant le 15 novembre 2025 au service Action culturelle du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine pour étude par la commission Culture.

Dans le cadre de ce dispositif, le Conseil Départemental engage une somme égale à l'enveloppe globale engagée par les différents partenaires du projet réunis (2 communes et 1 communauté de communes porteuses du projet), sur l'année n puis l'année n+1.

Ce co-financement permet à chaque collectivité de réaliser un projet global ambitieux dans une perspective budgétaire modérée et mutualisée, et d'aller plus loin dans la collaboration avec la compagnie sur les différents territoires, en mettant en place des actions qui n'auraient pas été possibles sans un soutien financier complémentaire.

Yulizh Bouillard
Responsable de la programmation Spectacles
Chargée de la coordination artistique et de l'administration